Demande d'intervention financière pour la participation à des activités de formation dans le cadre des recherches doctorales

Note explicative

Dans la mesure de ses ressources, l'Institut JUR-I peut contribuer à la formation de ses chercheurs en les aidant à financer les frais de participation à des activités de formation. Cela vise en particulier les frais d'inscription à des colloques en rapport avec l'objet des recherches doctorales.

Pratiquement :

Le.la doctorant.e qui souhaite s'inscrire à une activité, introduit une demande d'intervention financière à l'Institut JUR-I avec l'accord de son promoteur.trice.

La demande doit être adressée au.à la Président.e de l'Institut JUR-I et, en copie, à la gestionnaire doctorat.

Le.la doctorant.e utilise le formulaire repris à la suite de cette note explicative et fournit en annexe les pièces justificatives nécessaires.

Il.elle est informé.e de la décision du.de la Président.e de l'Institut JUR-I par courrier électronique. Si la réponse est favorable, il.elle devra introduire une note de frais avec les pièces justificatives originales via son bureau virtuel.

Les fonds sont réservés aux activités effectuées dans le cadre de la formation doctorale. Par priorité, ils concernent des événements donnant lieu à (1) la présentation d'une contribution par le demandeur, et (2) la publication de cette contribution.

Personnes de contact :

Président.e de l'Institut JUR-I
president-juri@uclouvain.be

Mme Catherine Brams
Responsable administrative
doctorat Sciences juridiques – UCLouvain
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve
catherine.brams@uclouvain.be
010/47 86 02

UCLouvain

Commission Doctorale du Domaine des Sciences juridiques

Université catholique de Louvain

Demande d'intervention financière pour la participation à des activités de formation dans le cadre des recherches doctorales

Doctorant.e :	
affilié(e) au pôle :	
Informations sur l'activité :	
Activité :	
Date(s) et durée :	
Lieu :	
Organisateur :	
Une contribution a-t-elle été présentée ? Si oui, quel est son titre ? A-t-elle donné lieu à une publication ? dans quelle revue ou ouvrage collectif ?	
Si aucune contribution n'a été présentée, quel est l'intérêt de l'activité pour la formation doctorale ? Une contribution a-t-elle été présentée ?	
Coût de la mission :	
Montant souhaité de l'intervention de l'Institut JUR-I :	
Autres sources sollicitées :	

Annexes à fournir

- Programme de la conférence ou du séminaire, reprenant le titre de l'intervention (si une intervention a été présentée)
- Attestation de présence lors de cette conférence
- Justificatifs originaux pour les frais

Date et signature doctorant.e :
Nom :

Date et signature

Visa promoteur.trice
Nom :

Date et signature

Décision Président.e JUR-I
Nom :

Date et signature